



9^{ème} OPEN de La Tour Saint-Pierroise

les 21 et 22 septembre 2024

Règlement Intérieur des tournois A & B

Article 1. Organisation

La Tour Saint-Pierroise organise son 9^{ème} OPEN de tournoi d'échecs en parties lentes les 21 et 22 septembre 2024 au :

Gymnase de Bois-d'Olivres
35-45 Av. Laurent VERGES
97410 Saint-Pierre

Cet OPEN est constitué de deux tournois :

Le tournoi A est réservé aux joueurs de plus de 1800 élo et inférieur à 2400 élo

Le tournoi B est réservé aux joueurs de moins de 1800 élo

L'organisateur se réserve le droit de compléter le tournoi A avec un ou des joueurs de moins de 1800 élo.

Article 2. Homologation, appariements, règles du jeu

Ces tournois sont ouverts aux joueurs, titulaire de la licence A de la Fédération Française des Échecs pour la saison en cours

Il compte pour le classement FIDE de Novembre 2024.

Tournoi A homologué sous le N° 64252

Tournoi B Homologué sous le N° 64251

Les règles du jeu sont celles adoptées par la FIDE (Chenai 1^{er} janvier 2023).

Tout joueur arrivant avec plus de 15 minutes de retard après le lancement d'une ronde est déclaré forfait pour la ronde.

Les appariements se feront au Système suisse intégral à partir du classement ELO.

Le système de départage sera le Buchholz ensuite la performance.

Article 3. Cadence, horaires

Le tournoi A se déroulera en 4 rondes et les parties se joueront à la cadence de 60 minutes plus 30 secondes par coup.

Le tournoi B se déroulera en 5 rondes à la cadence de de 50 minutes plus 10 secondes par coup
La notation est obligatoire.

Le nombre de participants est limité.

Samedi 21 septembre :

- ouverture de la salle et pointage dès 12h30 ;
- la 1^{re} ronde débutera à 13h30

Dimanche 22 septembre :

- la 3^e ronde débutera à 9h30 ;
- remise des prix vers 17h.30

Article 4. Inscription et attribution des prix

Droits d'inscription :

Tournoi A (+ de 1800 élo) : 25 €

Tournoi B – de 1800 élo ; Adultes 20€ Jeunes 10€

Prix

Tournoi A : 130€ de prix minimum + prix en nature

Tournoi B : 170 € de prix minimum + Prix en nature

Les prix sont attribués à la place et ne sont pas cumulables.

Les lauréats absents lors de la remise des prix renoncent à leur récompense.

Article 5. L'arbitre

L'arbitre principal de la compétition est Martial DEURVILLIER, Arbitre Fédéral Open 2

L'arbitre assistant : Bertrand NASSAU Open 1

Article 6. Droit à l'image

Les participants sont considérés comme donnant par défaut leur autorisation à **La Tour Saint-Pierroise** d'utiliser les images de groupes prises à l'occasion du tournoi. Ils autorisent **La Tour Saint-Pierroise** à publier dans le cadre de leur site web, réseaux sociaux ou des médias extérieurs des articles, photos ou vidéos à propos du tournoi. En cas d'opposition, le joueur ou le représentant légal doit en informer l'organisateur.

Article 7. Engagement

Tous les participants s'engagent à respecter ce règlement intérieur, la charte du joueur d'échecs ainsi que le protocole sanitaire en vigueur.

L'organisateur
pour **La Tour Saint-Pierroise**

Bertrand NASSAU

L'arbitre

Martial DEURVILLIER